

# **Austérité : un tournant important mais insuffisant**

Guillaume Duval  
Article Web - 06 mai 2013

La Commission européenne vient d'accorder un répit de deux ans à la France pour ramener son déficit à 3 %. Une bonne nouvelle, mais pas encore le tournant politique qui serait nécessaire pour sortir de la crise.

Vendredi dernier, la Commission européenne a créé la surprise en proposant que la France dispose de deux années de plus pour ramener ses déficits publics sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB), alors que le gouvernement français venait pour sa part de s'engager à parvenir à ce résultat dès l'an prochain. Une rupture positive avec l'austérité dont la Commission avait fait preuve jusque-là. Mais ce tournant reste insuffisant : la Commission européenne prend certes acte des dégâts que sa politique a entraînés en Europe, mais elle n'en change pas pour autant alors qu'il le faudrait pour commencer à les réparer.

## **Le rapport de force a changé**

Ce changement de pied de la Commission résulte tout d'abord de la modification du rapport de force intervenu en Europe ces dernières semaines. Les politiques d'austérité généralisée menées depuis 2010 ont en effet débouché sur un échec total, avec une zone euro retombée en récession depuis fin 2012 et une explosion du chômage à des niveaux inconnus jusque-là, même dans les années 1990 pourtant déjà marquées par des difficultés économiques graves dans ce qui allait devenir la zone euro. Et cela tout en empêchant au bout du compte d'engager le désendettement des acteurs économiques, tant publics que privés, du fait de la récession

Du coup, la tolérance à l'égard de ces politiques, répandue jusque ici malgré des critiques et protestations déjà nombreuses, a fortement reculé dans plusieurs pays clés de la zone euro. En février dernier, Mario Monti qui défendait en Italie cette politique d'austérité budgétaire rigoureuse a été sévèrement battu lors des élections législatives. En France, les critiques vis-à-vis de la politique prônée par Angela Merkel en Europe sont devenues plus nombreuses et plus virulentes ces dernières semaines, y compris au sein de la majorité gouvernementale, qui avait accepté jusqu'alors de se plier à cette logique d'austérité. Tandis

qu'en Allemagne même, le sociologue Ulrich Beck publiait un livre dénonçant les risques d'une « *Europe allemande* », le grand philosophe Jürgen Habermas considérait que la conduite par l'Allemagne de la crise de la zone euro risquait de mener au désastre. De son côté Joschka Fischer, l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères, considérait que l'Allemagne était une nouvelle fois à l'origine du processus de décomposition de l'Europe. Des critiques amplifiées notamment par la découverte des inexactitudes que contenait une étude des économistes américains Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff qui avait servi à justifier « scientifiquement » la priorité à l'austérité.

Mais le véritable point de bascule a sans doute été la décision du gouvernement des Pays-Bas, cinquième économie de l'Union souvent considérée comme un modèle en matière de rigueur, de renoncer à engager des mesures d'austérité supplémentaires bien que son déficit public excède nettement les 3 % du PIB. Une décision d'autant plus importante que c'est le ministre des Finances néerlandais, Jeroen Dijsselbloem, qui préside l'Eurogroupe rassemblant les ministres des Finances de la zone euro. Devant cette lame de fond, la Commission européenne s'est donc (enfin) résolue à infléchir la politique stupide et contreproductive qu'elle prônait jusqu'à présent.

## **L'effet paradoxal du durcissement des règles du jeu**

Cet assouplissement résulte cependant aussi paradoxalement du net durcissement des règles du jeu européen orchestré par les réformes introduites depuis 2009 : 6 pack, 2 pack et Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). En fonction de ces nouvelles règles, en effet, un Etat qui ne respecte pas les recommandations de la Commission européenne s'expose à de graves sanctions de façon quasiment automatique dans la mesure où il faut réunir une majorité qualifiée au Conseil des ministres européens pour s'y opposer (au moins 55 % des Etats regroupant 65 % des habitants de l'Union).

En imposant à la France ou à l'Espagne des objectifs inatteignables, la Commission aurait donc amorcé une bombe à retardement qui aurait probablement conduit à une grave crise politique l'an prochain lorsqu'un processus de sanction aurait dû être enclenché contre la France, sauf à ce que l'autorité de la Commission, déjà très affaiblie, soit durablement sapée. Une lourde responsabilité qu'elle n'a – heureusement – pas osé prendre à un an de la fin de son mandat.

## **Pas vraiment une bonne nouvelle**

Pour autant ce délai n'est pas vraiment une bonne nouvelle. La Commission reconnaît ainsi qu'avec la politique qu'elle a mise en place, il est impossible de réduire rapidement les déficits et l'endettement publics compte tenu de l'ampleur du ralentissement de l'économie que cette politique engendre. Or, cette priorité à la réduction de l'endettement public est, en elle-même, justifiée : le risque existe bien que la dette publique s'emballe avec un effet « boule de neige » si les taux d'intérêt montent et il est absolument anormal que le service de la dette soit devenu un peu partout l'un des premiers postes de dépense de l'Etat devant l'emploi, l'environnement ou encore la justice. Le fait que, presque cinq ans après la chute de Lehman Brothers, on ait toujours tant de difficultés à rétablir l'équilibre des comptes publics en France et en Europe traduit donc un échec collectif lourd de conséquences.

On ne peut évidemment pas refaire l'histoire, mais il est permis de penser qu'avec des politiques budgétaires moins stupides et une gestion moins moralisatrice de la crise de la zone euro, nous aurions pu avoir aujourd'hui et au cours des prochaines années non seulement plus d'activité et moins de chômage mais aussi moins de déficit et de dette publics...

## **Le piège du « déficit structurel »**

De plus, si la Commission reconnaît aujourd'hui l'échec de sa politique, elle prend simplement acte de son absence de résultat sans engager aucune relance de l'activité. Et cela au nom du raisonnement inexact (elle le reconnaîtra sans doute dans cinq ans...) suivant : certes, la politique actuelle ne permet pas de limiter les déficits publics « conjoncturels » du fait de la faiblesse de l'activité, ceux qu'on mesure à l'instant  $t$ , mais au moins elle permet de diminuer les déficits dits « structurels », ceux qu'on estime en éliminant les effets du cycle économique. Et ce serait cela l'essentiel.

Malheureusement ce raisonnement est spécieux : l'appréciation du déficit structurel, très délicate car on ne peut pas le mesurer vraiment, dépend en effet de ce que les économistes appellent le « PIB potentiel » d'un pays, c'est-à-dire sa capacité théorique à produire des richesses compte tenu de la main-d'œuvre disponible, de ses capacités de production... Or, le marasme économique prolongé que connaît la zone euro fait en réalité baisser ce PIB potentiel : quand ils sont restés longtemps inemployés, les chômeurs doivent être lourdement formés pour pouvoir revenir sur le marché du travail et les entreprises qui ont fait faillite ou les usines qui ont fermé ne sont plus là quand l'économie pourrait repartir.

Bref, si, comme le veut toujours la Commission européenne, on continue à laisser filer et à ne rien faire pour relancer l'activité en Europe, ce fameux « déficit structurel » tendra progressivement à augmenter, car le PIB potentiel de la zone euro se sera réduit (mais on ne le constatera que plus tard). La Commission a certes (enfin) pris acte des dégâts que sa politique entraîne, mais cela ne suffit pas : il faut d'urgence se mettre à agir pour les réparer si on veut vraiment réduire l'endettement public...

Guillaume Duval

Article Web - 06 mai 2013

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).